

DEC220949DR07

Décision modifiant la décision n°DEC211404DR07 du 18 mars 2021, portant délégation de signature à M. Grégoire ROTA-**GRAZIOSI, directeur de l'unité UMR6587 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 modifiée relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC202316DAJ du 22 décembre 2020 nommant Laurent BARBIERI délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 1er mars 2021 ;

Vu la décision DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6587, intitulée Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International, dont le directeur est Grégoire ROTA-GRAZIOSI ;

Vu la décision DEC211404DR07 du 18 mars 2021, portant délégation de signature à M. Grégoire ROTA-GRAZIOSI directeur de l'unité UMR6587, intitulée Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International ;

Vu la décision DEC213744INSHS du 6 Janvier 2022 portant nomination de M. Simone BERTOLI aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR6587, intitulée Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International ;



DECIDE :

Article 1^{er}

L'article 2 de la decision DEC211404DR07 du 18 Mars 2021, susvisée, est modifiée comme suit;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Grégoire ROTA-GRAZIOSI, délégation de signature est donnée à M. Simone BERTOLI, directeur adjoint et à M. Johan GUIOT, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 2

La présente décision, qui prend effet au 6 Janvier 2022, sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 16 Février 2022

Le délégué régional
Laurent BARBIERI

